



SANTÉ *Pratique*

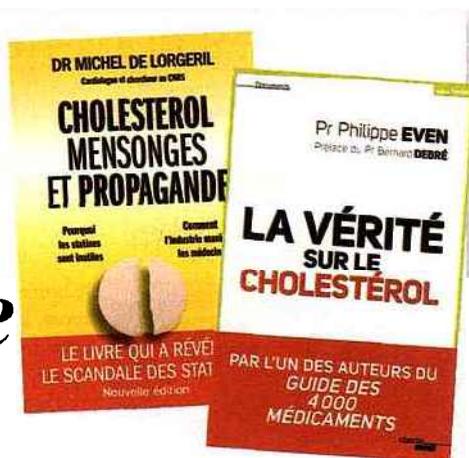
Page réalisée par Stéphanie Lavaud

➔ TRAITEMENT ANTICHOLESTÉROL *Deux livres en guerre contre les statines*

LEURS AUTEURS, LE PR EVEN ET LE DR DE LORGERIL, SÈMENT LA CONFUSION CHEZ LES PATIENTS. QU'EN PENSER ET QUE FAIRE ?

Après le provocateur *Guide des 4 000 médicaments inutiles*, paru en 2012, deux ouvrages* ébranlent à nouveau la confiance des patients. Visés, les traitements anticholestérol, en particulier les statines. Selon le Pr Philippe Even et le Dr Michel de Lorgeril, elles seraient inutiles, voire néfastes en raison de leurs effets secondaires ; et ce d'autant que le cholestérol ne serait pas en cause dans les maladies cardiovasculaires. Inquiets que les patients stoppent d'eux-mêmes leur traitement, les cardiologues, associations de malades et institutions publiques montent au créneau. Ils rappellent que

de nombreuses études ont montré le lien entre excès de cholestérol et problèmes cardiovasculaires, et que les statines permettent de diminuer la mortalité (10%) et la fréquence des événements cardiovasculaires (25%). Néanmoins, la Haute



Autorité de santé (HAS) reconnaît qu'il faut repréciser leurs conditions de prescription : ils seraient trop imposés à certains patients et pas assez à d'autres qui en auraient besoin. En attendant de nouveaux éléments, alimentation équilibrée et exercice physique restent les meilleurs garants d'un taux approprié de graisses.

* *La Vérité sur le cholestérol*, Pr Philippe Even, Cherche Midi, 17,50 €. *Cholestérol, mensonges et propagande*, Dr Michel de Lorgeril, Thierry[Souccar]éd., 22 €.

PAS DE DÉCISION SANS AVIS MÉDICAL

"N'arrêtez pas le traitement de vous-même, avertit le Pr Harousseau, président de la HAS. Si vous avez eu un accident cardiovasculaire (infarctus), une statine est nécessaire. Si vous n'avez pas d'antécédents de problèmes cardiovasculaires, sa nécessité peut être discutée. Sinon, son intérêt n'est prouvé qu'en présence d'hypercholestérolémie et autres facteurs de risque (hypertension, tabagisme, diabète). Consultez votre médecin sans urgence."